

DECLARATION DU CAMEROUN
A
LA 51^{ème} SESSION
DES REUNIONS DES ASSEMBLEES
DES ETATS MEMBRES
DE L'ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

Genève le 24 Septembre 2013

Madame la Présidente,

La Délégation Camerounaise, par ma voix, vous félicite pour votre brillante élection à la tête de la présidence de cette assemblée et vous assure du plein soutien de mon pays dans l'accomplissement de votre mission. Par ailleurs, elle s'associe à la déclaration de l'Algérie, au nom du Groupe Africain.

Je saisi également cette occasion pour remercier le Directeur General de l'OMPI, Francis Gurry et son équipe pour les efforts constants qu'ils n'ont cessé de faire pour contribuer au rayonnement de la propriété intellectuelle à travers le monde en général et l'Afrique en particulier. S'il en était encore besoin, la brillante organisation de cet évènement vient illustrer mon propos.

Madame la Présidente,
Monsieur le Directeur Général,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le continent Africain aspire à ne plus être un partenaire passif du commerce mondial, exposé aux aléas de la conjoncture et vulnérable aux chocs extérieurs. En raison principalement d'un commerce basé sur les produits de base et les ressources naturelles dont la commercialisation sans transformation ne leur confèrent aucune valeur ajoutée. Aussi, sommes-nous conscients de la nécessité de diversifier nos économies, et de l'opportunité que nous offre la propriété industrielle à cet effet.

En ce qui concerne la propriété littéraire et artistique, les industries culturelles peuvent être d'un grand apport pour les économies africaines. Dans ce domaine le continent dispose d'immenses ressources encore inexplorées et non mises en valeur. Le système de la propriété intellectuelle offre, à chaque étape et à chaque domaine d'activités stratégiques, de puissants atouts de réussite.

Mesdames et Messieurs,

C'est conscient de cette réalité que le Gouvernement Camerounais avec l'appui des partenaires au développement a œuvré pour la mise en valeur de deux de ses produits locaux en indication géographique, afin de leur donner une reconnaissance internationale, et leur conférer une valeur commerciale importante. Cet effort se poursuivra cette année, avec l'identification de nouveaux produits agricoles en indications géographiques.

Par ailleurs, les actions de protection, de promotion et de valorisation des inventions et innovations s'intensifient. La mise en œuvre du programme de valorisation des inventions et des innovations technologiques adaptées aux problèmes locaux et leur transfert aux PME se poursuit.

Sur le plan stratégique, le Gouvernement travaille avec l'OMPI à l'élaboration du Plan National de Développement de la Propriété Intellectuelle, un instrument, qui vise à booster le développement technologique, économique, social et culturel du Cameroun à travers une utilisation appropriée de la propriété intellectuelle.

Le Gouvernement Camerounais salue aussi, l'appui de l'OMPI à la mise en place du réseau des Centres d'appui à l'innovation et à la technologie au Cameroun, pour lesquels, l'engouement des centres de recherches, des Universités et des PME, augurent d'un avenir porteur pour le développement de l'innovation dans mon pays .

Mesdames et Messieurs,

Le Gouvernement camerounais se réjouit du soutien de l'OMPI et souhaite qu'il se poursuive par le renforcement des capacités en infrastructures et en ressources humaines, au regard de l'impact de la propriété intellectuelle, au développement socio-économique de notre pays.

Qu'il me soit également permis de saluer l'adoption du traité de Marrakech qui vise à faciliter l'accès des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture, des textes imprimés aux œuvres publiées, et de souhaiter que l'esprit de compromis qui s'est dégagé de cette conférence, puisse animer les travaux du comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle, en charge des questions relatives aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore, dont le mandat devrait être prorogé, au cours de ces assemblées, en vue d'aboutir à la convocation d'une conférence diplomatique sur ce sujet.

Enfin, je ne saurais terminer mon propos, sans apprécier la proposition de l'OMPI d'installer des bureaux régionaux en Afrique.

Je vous remercie pour votre aimable attention.